

UGSEL Ile de France

15, Rue du Maréchal Joffre – 78000 VERSAILLES

sport@ugselidf.com - www.ugselidf.com

Référent : Sébastien DUFRAIGNE – UGSEL 75 – direction@ugsel75.org

Organisateur : Elise QUITTET – UGSEL IDF – 06.69.71.42.63 – sport@ugselidf.com

CHAMPIONNAT TERRITORIAL ILE DE FRANCE NATATION PROMOTIONNEL INDIVIDUEL ET CRITERIUM PAR EQUIPES

DATE

MERCREDI 9 AVRIL 2025

LIEU

Piscine "Thérèse et Jeanne Brulé" - 1, Place Edith Thomas - 75014 PARIS
Téléphone : 01.79.35.75.01

HORAIRES

12h00 : Ouverture de la piscine
12h30 : Début de la compétition
17h30 : Fin des épreuves (Environ)

CATEGORIES

Pour les filles : Benjamines – Minimes – Cadettes/Juniors (Catégorie unique)
Pour les garçons : Benjamins – Minimes – Cadets /Juniors (Catégorie Unique)
Les poussins 2ème année (nés en 2014) scolarisés en collège, participent avec les "Benjamins".
Pour les équipes : Benjamins / Minimes – Cadets/ Juniors

ENGAGEMENT

La liste de **vos** qualifiés, suite aux championnats de Comité est disponible sur **USPORT**. (Voir minima de Qualif en ANNEXE). Ceux-ci sont automatiquement inscrits à cette compétition.

Procédure pour vérifier vos élèves qualifiés :

Sur USPORT (dans UGSELNET), sélectionner « Liste des inscrits en compétitions », dans championnat, et choisir Natation Promotionnel 2024/2025, puis "championnat du territoire UGSEL IDF" dans structure puis filtrer.

AUCUNE INSCRIPTION AUTORISÉE sur USPORT, mais vous avez la possibilité de **supprimer vos absents et/ou modifier la composition de vos relais**. Dans le doute, n'hésitez pas à prévenir Sébastien DUFRAIGNE – direction@ugsel75.org au plus tard le Vendredi 4 Avril 2025.

RAPPEL

Ce championnat promotionnel est **interdit aux nageurs ayant obtenu un résultat ou réalisé une performance dans une fédération appartenant au Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques ou dans une fédération étrangère ayant pour objet les activités aquatiques, hors fédérations scolaires**. Ces élèves ne pourront participer que lorsqu'ils auront passé 2 années scolaires complètes sans résultats et sans performance. Ainsi, tout élève ayant obtenu un résultat ou ayant réalisé une performance, dans le cadre défini précédemment, après le 31 août 2022 ne pourra pas participer aux championnats

promotionnel 2024-2025. Tout(e) élève ne respectant pas cette règle de participation se verra supprimé de la liste des qualifiés. Si cet(te) élève fait partie d'un relais, le relais sera supprimé. Si cet(te) élève fait partie d'une équipe, l'équipe sera supprimée.

Les organisateurs se donneront le droit de vérifier auprès du Comité Régional F.F.N

EPREUVES INDIVIDUELLES

| | BF | BG | MF | MG | CJF | CJG |
|-------------------------|----------|-------|----------|----------|----------|----------|
| Papillon | 25 m | 25m | 25 m | 25 m | 25 m | 25 m |
| Dos | 50 m | 50m | 50 m | 50 m | 50 m | 50 m |
| Brasse | 50 m | 50m | 50 m | 50 m | 50 m | 50 m |
| Nage libre | 50 m | 50m | 50 m | 50 m | 50 m | 50 m |
| 4 Nages Individuel | 100m | 100m | 100m | 100 m | 100m | 100m |
| Relais Nage Libre | 4 x 25 m | 4x25m | 4 x 25 m | 4 x 25 m | 4 x 25 m | 4 x 25 m |
| Relais 4 Nages | 4 x 25 m | 4x25m | 4 x 25 m | 4 x 25 m | 4 x 25 m | 4 x 25 m |
| Relais Mixte Nage libre | 4 x 25 m | | 4 x 25 m | | 4 x 25 m | |
| Relais Mixte 4 Nages | 4 x 25 m | | 4 x 25 m | | 4 x 25 m | |



Chaque nageur est autorisé à nager :

4 épreuves dont 3 épreuves individuelles maximum (donc soit 2 nages indiv + 2 relais, soit 3 nages indiv + 1 relais).

LES ELEVES QUALIFIES A CE CHAMPIONNAT TERRITOIRE DOIVENT NAGER LES MÊMES NAGES QU'AU COMITÉ.

Pour les relais : L'intégration d'un nageur **et un seul**, y compris le/les remplaçant(s), de 2^{ème} année d'une catégorie, dans un relais de la catégorie immédiatement supérieure est possible sans toutefois qu'un(e) nageur(se) puisse participer à la fois au relais de sa catégorie et à celui de la catégorie supérieure. La composition d'un relais non mixte peut comporter de 4 à 5 noms.

Les relais mixtes sont composés obligatoirement de 2 filles et 2 garçons :

Les nageurs participant aux relais mixtes Nage Libre ne peuvent pas participer aux relais Nage Libre filles ou garçons.

Les nageurs participant aux relais mixtes 4 Nages ne peuvent pas participer aux relais 4 Nages filles ou garçons. La composition d'un relais mixte peut comporter de 4 à 6 noms, soit 3 filles et 3 garçons maximum.

La composition d'un relais MIXTE ou NON MIXTE doit être déposée avant le début de la compétition sur Usport. Une fois la compétition commencée, cette liste ne pourra plus être modifiée jusqu'à la finale.

PAR EQUIPES

LA COMPOSITION DES ÉQUIPES EST AUTOMATIQUE, NE PAS FAIRE "INSCRIRE UNE ÉQUIPE" SUR USPORT

| | BM | CJ |
|--------------------|----------|----------|
| Papillon | 25 m | 25 m |
| Dos | 50 m | 50 m |
| Brasse | 50 m | 50 m |
| Nage Libre | 50 m | 50 m |
| 4 Nages Individuel | 100 m | 100 m |
| Relais Nage Libre | 4 x 25 m | 4 x 25 m |
| Relais 4 Nages | 4 x 25 m | 4 x 25 m |

POUR AVOIR DES EQUIPES QUI REMONTENT AUTOMATIQUEMENT, VOUS DEVREZ AVOIR :

- 4 nageurs au minimum
- Un nageur dans chaque épreuve (25m PAP, 50m DOS, 50m BRASSE, 50m NL, 100m 4N)
- + Relais NL et Relais 4N.

POUR RAPPEL :

Un nageur participant au relais doit avoir concouru dans une nage individuelle.

Une équipe est constituée de 4 à 8 nageurs et doit présenter au minimum un nageur dans chaque épreuve et peut présenter, au maximum, 3 nageurs dans chaque épreuve.

Les relais BF, BG, B Mixte, MF, MG, M Mixte, réglementairement composés, participant au championnat Individuels, peuvent intégrer une équipe BM dans le respect de la composition des équipes et de la participation aux épreuves.

Les relais CJF, CIG, CJ Mixte, réglementairement composés, participant au championnat Individuels, peuvent intégrer une équipe CJ dans le respect de la composition des équipes et de la participation aux épreuves.

Tous les nageurs et relais qualifiés au titre des championnats Critérium par équipes intègrent le championnat Individuels. Ils peuvent donc accéder aux podiums des épreuves individuels.

Un nageur qualifié à la fois pour le championnat Individuels et pour le championnat Critérium par équipes ne pourra nager que **4 épreuves dont 3 épreuves individuelles maximum** au titre des 2 championnats.

Ainsi, chaque nageur ou nageuse est autorisé(e) à nager soit à 2 nages individuelles et à 2 relais, soit à 3 nages individuelles et à 1 relais au titre des 2 championnats.

RECOMPENSES Les récompenses seront remises au fur et à mesure des épreuves en "Individuel" et en fin de championnat pour le "Par équipes".

Une médaille aux trois premiers individuels dans chaque nage et chaque catégorie, coupe et médailles pour les 3 premières équipes.

JURY

Chaque établissement présent se mettra à la disposition des organisateurs. Un Jury compétent + 1 Juge supplémentaire si plus de 10 nageurs. Possibilité de faire passer l'épreuve de chronométreurs pour les Jeunes Officiels.

NATIONAL

Le championnat National se déroulera les (19) **20 et 21 Mai 2025 à BOBIGNY (93)**

Pour le Championnat National, seront qualifiés :

En INDIVIDUEL : Sur minima

En EQUIPE : Le champion en BM et en CJ

Quotas supplémentaires :

Les qualifiés supplémentaires seront pris sur la base des points réalisés au niveau territorial et du comité, sous réserve de participation au niveau territorial, et en fonction de la jauge d'accueil du championnat national.

- en équipe, les qualifiés supplémentaires en fonction des points
- en individuel, les qualifiés supplémentaires en fonction des minimas

DEROULEMENT

Début de la compétition : 12h30

➤ **Relais 4x25m Nage Libre**

BF / BG / B MIXTE

MF / MG / M MIXTE

CJF / CJG / CJ MIXTE

➤ **25m Papillon**

BF/BG – MF/MG – CJF/CJG

➤ **50m Dos**

BF/BG – MF/MG – CJF/CJG

➤ **100m 4 Nages**

BF/BG – MF/MG – CJF/CJG

Récompenses relais 4x25m Nage Libre

➤ **50m Brasse**

BF/BG – MF/MG – CJF/CJG

➤ **50m Nage Libre**

BF/BG – MF/MG – CJF/CJF

➤ **Relais 4x25m 4 Nages**

BF / BG / B MIXTE

MF / MG / M MIXTE

CJF / CJG / CJ MIXTE

Récompenses relais 4x25m 4 nages + « par équipes »

Fin des épreuves 17h30 environ

CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL DE NATATION - 24/25
MINIMA DE QUALIFICATION POUR LE TERRITOIRE IDF

| FEMININS | | | |
|-------------------|-------------------|----------------|-------------------------|
| | BENJAMINES | MINIMES | CADETTES/JUNIORS |
| Epreuve | Perf | Perf | Perf |
| 25m Pap | 30"00 | 25"00 | 23"50 |
| 50m Dos | 55"00 | 52"00 | 52"00 |
| 50m Brasse | 57"00 | 53"00 | 54"00 |
| 50m Nage-Libre | 44"00 | 41"00 | 41"00 |
| 100m 4N | 2'05"00 | 1'55"00 | 1'54"00 |
| Relais 4x25m - NL | 1'30"00 | 1'20"00 | 1'20"00 |
| Relais 4x25m - 4N | 1'42"00 | 1'32"00 | 1'33"00 |
| MASCULINS | | | |
| | BENJAMINS | MINIMES | CADETS/JUNIORS |
| Epreuve | Perf | Perf | Perf |
| 25m Pap | 28"00 | 23"00 | 20"00 |
| 50m Dos | 54"00 | 50"00 | 49"00 |
| 50m Brasse | 58"00 | 51"00 | 49"00 |
| 50m Nage-Libre | 43"00 | 39"00 | 34"00 |
| 100m 4N | 2'03"00 | 1'50"00 | 1'39"00 |
| Relais 4x25m - NL | 1'26"00 | 1'15"00 | 1'10"00 |
| Relais 4x25m - 4N | 1'40"00 | 1'25"00 | 1'22"00 |
| MIXTE | | | |
| | BENJAMINS | MINIMES | CADETS/JUNIORS |
| Epreuve | Perf | Perf | Perf |
| Relais 4x25m - NL | 1'28"00 | 1'20"00 | 1'20"00 |
| Relais 4x25m - 4N | 1'41"00 | 1'31"00 | 1'25"00 |

RAPPEL IMPORTANT

ARTICLE 7 : TENUE VESTIMENTAIRE DE COMPETITION

CF article 10 des RG et CF Règlement FINA.

La réglementation concernant le port des vêtements techniques pour le Championnat National est décrite ci-après :

Pour les catégories BM :

- Pour les filles :
 - Coupe « maillot de bain » autorisée sous réserve de ne pas descendre au- dessous du 1/3 de la cuisse ET si les coutures sont piquées
 - Coupe « combinaison » non autorisée
 - Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées
- Pour les garçons
 - Coupe« slip de bain » autorisée si coutures cousues (piquées)
 - Coupe« short de bain» autorisée sous réserve de ne pas descendre au-dessous du 1/3 de la cuisse ET si coutures piquées
 - Interdiction de tout maillot avec coutures soudées ou collées
- **Pour l'épreuve Open: les vêtements techniques autorisés pour les CJ sont autorisés pour les BM**

Pour les catégories CJ, le règlement FINA s'applique.

Concernant un relais, la règle est définie au regard de la catégorie de celui-ci et non pas de la catégorie des membres qui le composent.

